

ACCOMPAGNER LES FAMILLES DE PERSONNES ATTEINTES DE MALADIE D'ALZHEIMER

DÉVELOPPEZ VOS COMPÉTENCES PAR LA FORMATION



PUBLIC CONCERNÉ

Tous professionnels soignants en relation avec les familles

PRÉREQUIS

Pas de prérequis exigés pour cette formation

PROFIL DE L'INTERVENANT

Psychologue, cadre de santé, directeur

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Savoir comment répondre, aider et conseiller les familles au quotidien
- Être capable de mener une collaboration avec la famille
- Faire évoluer ses pratiques de communication avec les familles
- Anticiper et gérer les situations d'angoisses, de tensions, de stress dans la relation aux familles

ÉLÉMENTS DE CONTENU

L'accompagnement des personnes atteintes au sein de l'établissement

- Le cadre d'intervention réglementaire ou préconisée par les instances (ANESM/HAS qualité de vie en EHPAD)
- Le projet développé par l'établissement (rappels par le groupe et analyse de la demande)
- Les relations entre les différents partenaires (résidents, familles, équipe) : le constat (points forts et points à améliorer)

La famille dans sa relation à la personne vieillissante atteinte ou non de démences ou de la maladie d'Alzheimer

- La construction familiale et son évolution au cours des étapes de la vie dans ses dimensions affectives, psychique et sociale (approche synthétique)
- La représentation du « vieillissement » et ses conséquences sur la famille, les relations sociales, etc.
- Les conséquences de l'émergence de la Maladie d'Alzheimer ou autres démences, de la dépendance de l'un des membres de la famille
- Les enjeux familiaux
- L'accompagnement de la personne

Le soutien des familles

- L'accueil des familles ayant un projet d'accueil
- L'accueil des familles lors du placement
- La participation financière des familles à la prise en charge
- Le soutien psychologique des familles

La place des familles dans l'institution

- L'association au projet individuel
- Le rôle des enfants ou du conjoint dans

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alterneront, selon les besoins du groupe en formation :

- Exposés, études de situations
- Analyses de cas concrets et propositions d'actions
- Mise en situation (expérimentation)
- Remise de documents relatifs au contenu de la formation
- Utilisation de supports divers : vidéo, textes, ...



MODALITÉS D'ÉVALUATION

Un processus évaluatif complet de la réussite des objectifs de la formation :

• Recueil écrit et oral des attentes

• Feed-back tout au long de la formation

• Évaluation des connaissances acquises en fin de formation



• Bilan oral de la formation
Questionnaire de satisfaction

• Compte rendu individuel du formateur
(envoyé à l'établissement)

Le client dispose d'un interlocuteur pour échanger à tout moment sur l'ingénierie de la formation, les objectifs, les modalités de réalisation et d'organisation, les conclusions de la formation.

DÉLAIS D'ACCÈS ET ACCESSIBILITÉ AU PUBLIC

- **Pour nos formations INTRA**, les délais d'accès à la formation et l'accessibilité des publics en situation de handicap sont définis par l'établissement accueillant.
- **Pour nos formations INTER**, le planning de nos formations est accessible sur le site de l'IRFA et permet l'inscription et l'entrée en formation des publics jusqu'à la veille du démarrage de l'action.

L'ensemble de nos lieux d'accueil sont accessibles aux personnes en situation de handicap, par ailleurs un référent handicap est identifié au sein de l'organisme.

TARIFS

L'IRFA est exonéré de TVA en application de l'article 261-4-4° du Code Général des Impôts.

- **Pour nos formations Intra** : à titre indicatif, 1250 euros par jour selon les besoins de l'établissement et le profil du formateur, pour un groupe de 15 personnes maximum.
- **Pour nos formations Inter** : 720 euros.



UN PROJET DE FORMATION DANS VOTRE RÉGION ?

Contactez-nous pour une mise en relation avec nos conseillers et responsables de formation



02 33 29 66 51



infos@irfa-formation.fr